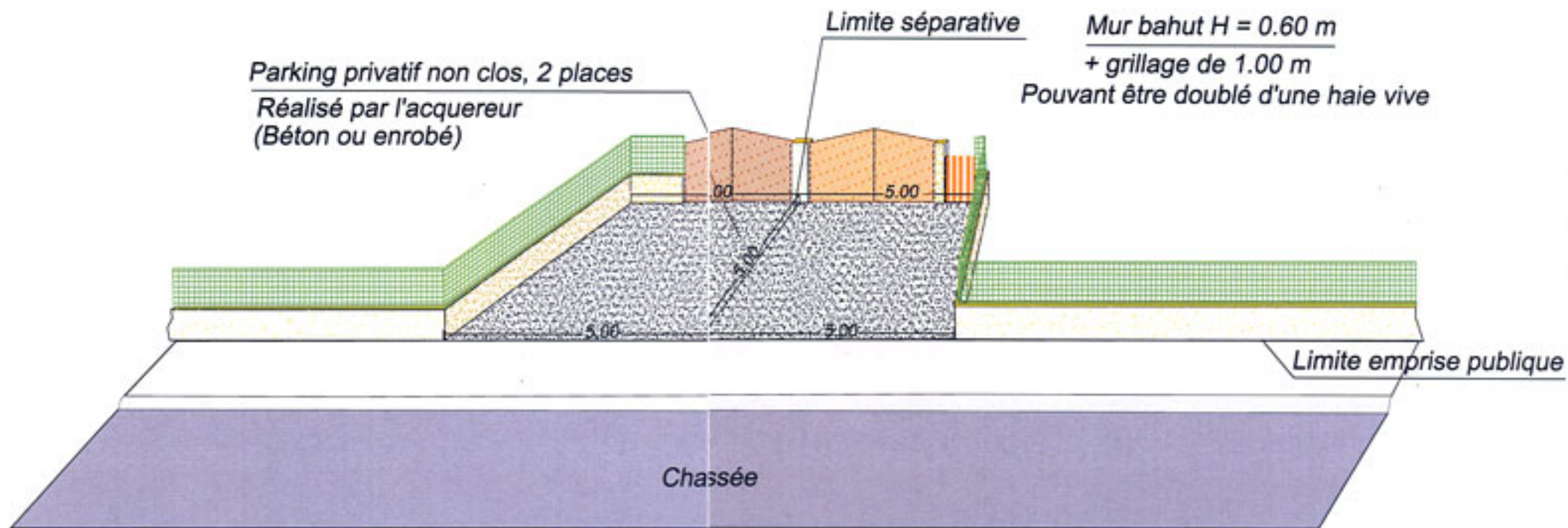


Schéma indicatif des clôture par rapport aux emprises publiques
et de la voie interne d'otissement



Les clôtures par rapport aux limites séparatives seront réalisées soit comme indiqué ci dessus,
soit constituées d'un grillage d'une hauteur de 1.60 m. pouvant être doublé d'une haie vive

Maître d'ouvrage



S.A.R.L. LM2V
ZAE Les Broues
34 190 GANGES

Commune de DONZERE - Département de la Drome

LES CANAUX
8.5 SCHEMA DES CLOTURES

S.C.P. BOITRAUD - BARBAUD
Géomètres experts titulaires D.P.L.S.

ECHELLE : 1/500

Fichier : 06_011 plan des clôtures.dwg

Dossier N° 06_011

DATE	MODIFICATIONS	REALISATION	CONTROLE
06/06/2006		BO	SB

Bureau principal
15 Avenue du P. Mar. 1940
Jarnac (16100)
Tel. 04.67.57.21.52 Fax 04.67.16.68.47
e-mail : gboitrau@50.parcours-expert.fr

Bureau secondaire
C. rue Armand Soudier
34190 GANGES
Tel. 04.67.75.98.76 Fax 04.67.75.40.94
gboitrau@50.parcours-expert.fr